

En ses enfants, l'ancien naviculaire d'Arles pouvait admirer la vertigineuse ascension de sa maison, et, par eux, il continuait, dans sa retraite, à commander les avenues d'un pouvoir qu'il était venu, de sa province, conquérir par son travail et sa richesse de marchand.

Ce ne sont là, je le confesse, que des rapprochements généalogiques, mais combien instructifs et savoureux.

Nous saisissons, une fois de plus, en l'exemple concret de la destinée des Pompeii Paulini, cette intime pénétration des affaires et de la politique qui, au moins depuis le milieu du second siècle avant notre ère, constitue un des ressorts les mieux tendus de l'histoire romaine <sup>1</sup>.

Nous remontons jusqu'à une des sources de l'immense fortune de Sénèque : la dot que lui apporta sa seconde femme, fille d'un des plus gros armateurs de son temps : γάμον ἐπιφανέστατον ἔγγιμε <sup>2</sup>.

Nous apprenons enfin sous quel ciel limpide de notre pays s'est formée la créature d'élite que fut Pauline. Admirable exemple de désintéressement et de foi, elle n'a vécu que pour son grand homme de mari <sup>3</sup>. Elle ne lui a survécu que par ordre, lorsque les prétoriens ont bandé de force les veines qu'elle s'était ouvertes comme lui <sup>4</sup>. Le récit que Tacite a écrit de leur double suicide, le portrait qu'il nous a tracé de son visage exsangue et douloureux <sup>5</sup> ne sont assurément « ni de ceux qui s'oublie, ni de ceux qui se refont » <sup>6</sup> ; mais ne vous semble-t-il pas que nous relirons ces pages de génie avec une admiration nouvelle, maintenant que nous n'y verrons plus seulement frémir l'orgueilleuse vertu de la matrone antique, mais que nous y sentirons aussi palpiter l'âme ardente et pure d'une héroïne arlésienne ?

Janvier-mai 1922.

Jérôme CARCOPINO.

---

1. Sur cette pénétration des affaires et de la politique, à l'époque de Cicéron, voir les pages si drues, véridiques et vivantes, publiées ici même par R. Laurent-Vibert, *Revue du Lyonnais*, 1921, p. 371-403. Sur la période antérieure au II<sup>e</sup> siècle, voir les justes réserves faites par M. Holleaux, dans son beau livre, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III<sup>e</sup> s. av. J.-C.* ; Paris, 1921, p. 84 et suiv.

2. Cass. Dio, LXI, 10.

3. Sén., *Ep.*, 104.

4. Tac., *Ann.*, XV, 63.

5. Tac., *Ann.*, XV, 64.

6. R. Waltz, *Vie politique de Sénèque*, p. 437.